

# Le programme URBACT

## 1. Présentation générale du programme URBACT

Le programme URBACT un programme de Coopération Territoriale Européenne qui s'inscrit dans la politique de cohésion européenne.

Il est à destination des municipalités de tous les Etats membres de l'UE, Suisse, Norvège, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine du Nord et Serbie. Le programme utilise beaucoup le terme "villes", on entend en particulier en France les collectivités locales, avec en priorité les communes et intercommunalités (EPCI+EPT), sans restriction en termes d'habitants.

Depuis 2002, URBACT soutient les villes européennes à mettre en place des actions intégrées pour un développement urbain durable.

Pour atteindre cet objectif, il permet aux villes de collaborer, d'apprendre des expériences des autres, d'échanger de bonnes pratiques, d'améliorer leurs compétences et savoir-faire et partager leurs connaissances à travers l'Europe grâce à ses 2 grandes activités :

- La méthode URBACT : le programme donne une méthodologie et du temps de réflexion aux collectivités pour penser et concevoir un projet en amont de la phase d'investissement. Elle repose sur trois principes : l'Intégration, la Participation et l'Apprentissage par l'action.
- Les appels à candidatures de mises en réseaux entre collectivités européennes partageant un même défi urbain. Trois types de réseaux sont proposées :
  - *les réseaux de planification d'action* : l'objectif est de produire un plan d'action intégré autour d'une thématique commune afin de trouver des solutions innovantes. Pour cela, les collectivités vont pouvoir partager leurs expériences, effectuer des visites dans chaque ville, des experts sur la thématique urbaine choisie sont également assignés par URBACT pour accompagner et suivre chaque partenaire.
  - *les réseaux de transfert de bonnes pratiques* : l'objectif est de construire un plan de transfert à partir d'une bonne pratique développée par une collectivité. Les réseaux se constituent autour d'une bonne pratique déjà approuvée dans une ville devenant chef de file.
  - *les réseaux de transfert d'innovation* : l'objectif est de construire un plan de financement à partir d'un projet d'actions innovantes. Le réseau adapte

l'expérience d'un projet réussi d'Actions Innovatrices urbaines -du programme de l'Initiative urbaine européenne- et élabore un plan d'investissement pour le mettre en œuvre.

Toutes les thématiques qui touchent les politiques publiques locales sont acceptées.

## 2. Atouts du programme

- **Le programme URBACT est ouvert à toutes les collectivités locales**

URBACT est un programme unique en raison de son accessibilité. En effet, il est à destination de toutes les collectivités locales de tous les Etats membres de l'UE et d'autres états partenaires, sans restriction en termes d'habitants. Il est donc ouvert aux petites et moyennes collectivités. Un accent particulier est porté sur la participation de collectivités issues de régions moins développées et en transition, un cofinancement plus intéressant leur ait accordé.

Au sein d'un même réseau, une variété de collectivités concernées par une même thématique sont réunies afin qu'elles travaillent ensemble, s'inspirent des idées des autres via des visites de terrain, des revues entre pair et le partages de bonnes pratiques et expériences.

- **Le programme URBACT propose une méthode et du temps de réflexion**

URBACT ne finance pas un projet d'investissement mais donne une méthodologie et du temps de réflexion aux collectivités pour penser et concevoir un projet, voire une politique publique locale dans son ensemble.

Il s'agit de la valeur ajoutée du programme. Il permet aux acteurs de réfléchir en amont sur la conception de leur projet avant de le mettre en œuvre et de chercher des financements.

### Comment ?

#### 1. En proposant une méthode de réflexion

La méthode URBACT repose sur 3 principes :

- Intégration : afin de trouver des solutions aux défis urbains, intégration des dimensions de coopération verticale (intégration de différents niveaux de gouvernance), coopération horizontale (intégration des dimensions sociale, environnementale et économique en même temps)
- Participation : reconnaissance de la voix de tous : engagement citoyen, co-création, dialogue à plusieurs niveaux
- Apprentissage par l'action : travailler entre paires, résoudre des problèmes concrets en concevant et testant des actions sur mesure

2. **En proposant un accompagnement de A à Z** : de la préparation de la candidature à la réalisation de plan d'action à la recherche de financeurs potentiels.

- Accompagnement par le Secrétariat URBACT (en individuel, événements thématiques et de renforcement de capacités – webinaire, city festival, formations, visites)
- Accompagnement par les experts : tous au long de leur parcours dans la réflexion, méthode de travail, conception de leur plan d'action et actions pilotes → **série d'outils & méthodes** – [Toolbox](#), [Knowledge Hub](#))
- Possibilité de réaliser des actions pilotes : financées par URBACT pour tester des solutions à petite ampleur

• **Le programme URBACT est une porte d'entrée dans l'univers des programmes européens**

Il permet une montée en compétences des collectivités non négligeable :

- Les petites collectivités et collectivités moyennes qui n'ont souvent pas les capacités en terme humain et d'expertise, sont accompagnées grâce à la mise à disposition d'une série d'outils et d'activités leur permettant de se familiariser avec les méthodes d'apprentissage et les adapter aux contextes locaux.
- Post URBACT : les bénéficiaires sont capables de répondre aux appels à projet d'autres programmes européens plus facilement car ils ont acquis une méthode de travail et ils ont compris le formalisme administratif.

Intégrer un réseau du programme URBACT ouvre des opportunités pour le futur :

- Faire partie de la communauté URBACT : échanges de connaissances constants, participation aux nombreux événements du programme (City Festival, URBACT University, [Policy Labs](#), etc.)
- Création de liens, prise de contact pour la participation à de futurs réseaux
- Partage de bonnes pratiques en devenant le chef de file d'un réseau de bonnes pratiques
- Synergies avec le programme de [l'Initiative urbaine européenne](#)

Faire partie d'un réseau URBACT donne de la visibilité aux actions réalisées au niveau local grâce à une communication :

- Nationale : réalisée par le Point de contact national du programme, sur son [site internet](#), sa [lettre d'information](#) et ses réseaux sociaux ([LinkedIn](#) et [X](#)). L'objectif est également de créer du lien avec d'autres initiatives et programmes au niveau national afin de valoriser et capitaliser sur les résultats des anciens partenaires et ceux actuels des réseaux URBACT.
- Européenne : sur le site du Secrétariat URBACT et lors des événements tels que le City Festival qui présente des belles initiatives des participants du programme.

### 3. Financement

Le programme va venir financer :

- Les coûts de personnel : la personne en charge de la coordination du projet au sein de la collectivité
- Les coûts administratifs et de fonctionnement
- Les coûts de déplacements et d'hébergements : visites entre villes européennes ou en interne
- Les coûts d'expertise externes : experts externes, lancement de marchés pour des études, activités de communication, etc.
- Les coûts d'équipement : pas de gros investissements pour les infrastructures / seulement pour les actions pilotes

Le financement se concentre sur l'accompagnement, l'expertise et la méthode.

Il s'agit d'un remboursement, il n'y a pas d'avance. Ce n'est pas un cofinancement à 100%. Le cofinancement dépend de chaque appel à candidatures, il est souvent entre 70% et 80%.

### 4. Exemples concrets

Projets terminés : **BioCanteenes – Mouans Sartoux** :

Mouans-Sartoux a fait partie du réseau [AGRI-URBAN](#) entre 2015 et 2018, avec pour objectif de repenser la production agroalimentaire en augmentant le nombre de fermes biologiques à Mouans-Sartoux afin de valoriser les terres agricoles publiques et privées et de répondre à la demande de produits locaux pour la restauration scolaire collective et pour la population locale.

Forte de son expérience, cette commune provençale a réussi à développer une distribution quotidienne de repas 100% bio et composée majoritairement de produits locaux, tout réduisant drastiquement le gaspillage alimentaire compensant ainsi pleinement le coût plus élevé du passage aux produits bio, l'organisation d'activités éducatives dédiées pour sensibiliser les enfants à l'alimentation durable, la création d'une ferme municipale qui approvisionne les cantines scolaires en légumes, et un accent fort sur la souveraineté et la gouvernance alimentaire.

C'est pourquoi, Mouans-Sartoux est devenu **Chef de file de deux réseaux de transfert de Bonnes Pratiques « [Biocanteens](#) »** afin de transmettre ces actions en matière de restauration scolaire collective et de politique alimentaire locale durable, à d'autres villes fortement engagées à travers l'Europe.

Projet en cours : [Cities After Dark](#) – Ville de Paris :

Composé de 10 villes européennes aux profils divers en termes de taille, de défis et d'ambitions, chaque partenaire aborde les différentes dimensions de l'économie

nocturne en tant que levier de revitalisation des économies locales. Avec une approche centrée sur la perception de la nuit par les citoyens, les partenaires européens sont à la recherche d'un équilibre constant entre les besoins de ceux qui souhaitent dormir, ceux qui veulent s'amuser et ceux qui travaillent.

La Ville de Paris travaille actuellement sur la promotion des comportements bienveillants la nuit pour garantir une vie nocturne plus agréable et sûre. Leurs actions s'articuleront sur plusieurs axes : l'organisation d'événements et d'activités publics promouvant les comportements bienveillants la nuit, le développement des responsabilités du Conseil de la nuit et le renforcement des activités participatives avec l'Observatoire de la sécurité publique. Pour appuyer cette stratégie sur des bases scientifiques, la Ville de Paris s'est associée avec le Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale.

Afin de tester des premières actions pilotes, la Ville de Paris a contribué à l'organisation du festival Marateuf qui s'est tenu en juin 2024. L'événement d'une durée de 42 heures, s'est déroulé dans 6 lieux différents dans le Nord-Est de Paris. Il a donné lieu à des ateliers transversaux sur le concept de bienveillance au sein de scènes festives avec différentes associations contribuant à populariser le discours sur les comportements respectueux, engageant les participants à développer de nouvelles actions pour la réduction des risques et la lutte contre les violences sexuelles.

**Prochaines échéances :**

1<sup>er</sup> Avril – 30 Juin 2025 : Lancement de l'appel à réseau de transfert de bonnes pratiques.